



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Modification de l'emploi de chargé de mission en communication

DEL-2017-022

Numéro de la délibération : 2017/022

Nomenclature ACTES : Fonction publique, personnels contractuels

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 06/03/2017

Date de convocation du conseil : 28/02/2017

Date d'affichage de la convocation : 28/02/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO par M. Loïc BURBAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Modification de l'emploi de chargé de mission en communication

Rapport de Jacques PERAN

Par délibération en date du 3 octobre 2012, le Conseil Municipal a créé un emploi de chargé de mission en communication.

En raison de la nature des missions et des besoins de la collectivité, cet emploi de catégorie A a été occupé par un agent non titulaire de droit public pour une durée initiale de 3 ans, renouvelée un an.

Recruté le 1er novembre 2012, le contrat de ce chargé de mission a pris fin le 31 octobre 2016.

A cette occasion, les missions et le grade de référence ont été revus.

Ainsi, dorénavant, ce chargé de mission exercera les missions suivantes :

- contribuer à l'élaboration et la cohérence de la stratégie de communication de la collectivité,
- assurer la diffusion de l'information municipale auprès des différents médias : presse écrite et radio, journal municipal, site web, appli, panneaux lumineux, planimètres,
- assurer la conception et la rédaction des différents supports de communication de la Ville,
- assurer la promotion des événements organisés par la Ville ou en partenariat avec la Ville,
- développer l'utilisation de la vidéo sur site web / panneaux lumineux,
- assurer la mise en place d'un budget communication,
- assurer la mise en place d'une photothèque,
- assurer une meilleure visibilité institutionnelle sur les réseaux sociaux,
- assurer une veille média,
- engager un travail de collaboration avec Pontivy Communauté.

Un appel à candidature et une déclaration de vacance d'emploi sur les grades d'attaché et de rédacteur principal de 2ème et 1ère classe ont été réalisés et, à l'issue de la procédure de recrutement et à défaut de fonctionnaire titulaire correspondant au profil recherché, c'est un agent contractuel qui est recruté. Compte tenu de ses diplômes, il est proposé que la rémunération servie soit égale à l'indice majoré 452 correspondant au 9ème échelon du grade de rédacteur principal de 2ème classe.

C'est pourquoi, nous vous proposons :

- de modifier le tableau des emplois pour y transformer le poste d'attaché en poste de rédacteur principal de 2ème classe avec la fonction de chargé de mission en communication,
- de fixer le montant de sa rémunération par référence à l'indice majoré 452.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 mars 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**